

Réunion du 16 décembre 2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
S DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ**

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 84

Nombre de votants : 94

L'an deux-mille vingt-cinq, le seize décembre à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, également convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Pierre CAZALÈRE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Daniel PÉDEPRAT, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Laurent CHERITI, Henri POUSTIS, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Monique LARRADET, Didier AYALA-BARON, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUTRY, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEUBLANC, Laurent COUBLUCQ, Nathalie DUPLEX, Didier REY, Christian LÉCHIT, Jean-Pierre DUBREUIL, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Albert LASSEUR-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Corinne CARRIAT, Lindsey DEARY, Jean-Pierre FAYET, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Michel LABOURDETTE, Sylvie DARRIEU, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Francis GRINET, Laurence MOUSQUES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAUX.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM Gilles LÉVÈQUE (Pouvoir à M. Henri POUSTIS), Nadia GRAMMONTIN (Pouvoir à M. Michel OLIVÉ), Marie-Christine LUPIET (Pouvoir à M. Laurent COUBLUCQ), Marlène LE DIEU DE VILLE (Pouvoir à M. Jean-Pierre DUBREUIL), Stephan BONNAFOUX, Anne-Lise GENNEVOIS (Pouvoir à M. Jean-Pierre FAYET), Joëlle BAYLE-LASSEUR (Pouvoir à M. Marc DESPLAT), Emilie DARSAUT (Pouvoir à M. Jean-Jacques SENSEBÉ), Jean-Louis GROUSSET (Pouvoir à Mme Madeleine PICHAUREAU), Robert HAGET (Pouvoir à M. Daniel BIROU), Carole LARRIEU (Pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Valérie CAMPAGNE-IBARcq.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme Bénédicte ALCÉTÉGARAY.

RAPPORT N° 5 : PRÉSENTATION DE LA MISE À JOUR DE L'INVENTAIRE DES ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (ZAE) SITUÉES SUR LE TERRITOIRE, RÉALISÉ CONFORMEMENT À LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE DU 25 AOÛT 2021

Rapporteur : M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ

La loi Climat et Résilience n°2021-1104 du 22 août 2021, codifiée aux articles L. 318-8-1 et L. 318-8-2 du code de l'urbanisme, impose aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) d'engager un inventaire de leurs zones d'activité économique (ZAE) qui permettra de recenser les gisements potentiels bâtis comme non bâtis et de construire et développer une stratégie foncière en vue d'adapter sa politique d'accueil des entreprises.

En 2023, la communauté de communes de Lacq-Orthez avait engagé, avec l'appui du CEREMA, une démarche visant à mieux connaître l'état d'occupation de ses zones d'activité économique.

La méthode retenue avait consisté à croiser plusieurs bases de données afin d'identifier les unités foncières, les propriétaires et les occupants. Le fichier Locomvac, prévu par la loi pour repérer les locaux vacants, avait été utilisé. Toutefois, ce fichier comporte de nombreuses imprécisions et ne peut suffire à lui seul.

C'est pourquoi, en 2025, un travail complémentaire de terrain a été réalisé, avec des visites dans les 25 zones concernées afin de confronter les données administratives à la réalité observée. Ces 25 zones d'activités sont réparties dans 14 communes différentes et représentent une superficie de 359 ha.

Les résultats de ce nouvel inventaire montrent que le taux de vacance moyen des zones d'activité économique de la communauté de communes de Lacq-Orthez s'élève à 2,88 %. Ce chiffre est plus élevé que celui relevé en 2023 (0,9 %), mais il faut rappeler que le précédent bilan reposait essentiellement sur des données administratives et ne reflétait pas toujours fidèlement la situation réelle.

Les unités foncières des zones d'activité présentent un bon niveau de remplissage de l'ordre de 97,12 %. Le nombre d'entreprises installées dans ces zones est de 383, certaines unités foncières peuvent héberger plusieurs entreprises.

L'inventaire de 2025, réalisé avant l'approbation du PLUi, met en évidence environ 62 hectares de potentialité foncière (c'est-à-dire de terrains viabilisés ou non, classés en zone UY) au sein des différentes zones d'activités économiques de la communauté de communes de Lacq-Orthez. À noter que seulement 3 ha appartiennent à la communauté de communes et que les propriétaires des 59 ha restants ne sont tous vendeurs de leurs terrains (les zones industrielles n'ont pas été inventorierées).

Cependant, ces espaces constituent une réserve stratégique pour l'accueil de nouvelles entreprises et le développement futur du territoire.

En conclusion, ce travail d'inventaire apporte une vision claire et actualisée de la situation de l'occupation des zones d'activité de la communauté de communes de Lacq-Orthez. Cet outil, en identifiant les potentiels de développement, optimise la gestion du foncier économique, anticipe les besoins et est un support d'aide à la décision pour l'aménagement de zones à vocation économique.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'approuver** la mise à jour de l'inventaire des zones d'activité économique du territoire de la communauté de communes de Lacq Orthez, annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée

Pour extrait certifié conforme,

Le président,

Patrice LAURENT

